



# Nominique « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »



## BULLETIN MUNICIPAL

### Dans ce numéro :

Message du maire	1
Message de l'ADN	1
Échos du conseil	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Travaux publics	4
Sécurité publique et incendie	4
Urbanisme, réglementation et environnement	4

### Aide mémoire

- ◇ Date du prochain versement de taxes: **28 juillet 2017**;
- ◇ Dates pour prochains RDD: **15 juillet** et **5 août 2017**;
- ◇ Écocentre mobile: **15 juillet**;
- ◇ Kiosque Entr'Aide Nominique à l'Âge d'Or, pour connaître les services communautaires offerts aux gens d'ici: **25 juillet de 9 h 30 à 11 h 30** et **8 août de 13 h 30 à 15 h 30**
- ◇ Déjeuner des Chevaliers de Colomb, le **6 août** prochain
- ◇ Plage municipale ouverte tous les jours de **11 h à 18 h**
- ◇ Mini-golf de la Maison des Jeunes ouvert tous les jours de **12 h 30 à 22 h**
- ◇ Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge, le dimanche **8 octobre** prochain

Prochaine séance **ordinaire** du conseil:

**Lundi, 14 août à 19 h 30**

Salle J-Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac

### MESSAGE DU MAIRE

Chères Nominiquoises,

Chers Nominiquois,

Dernièrement, des propos inacceptables ont été publiés sur Facebook concernant un employé de la Municipalité. De tels propos dépassent clairement ce qu'on peut se permettre de dire ou d'écrire dans une société civilisée et dans une communauté où nous cherchons à vivre ensemble dans la paix et l'harmonie.

Les employés de la Municipalité sont là pour exécuter les décisions du conseil municipal et faire respecter les lois et règlements provinciaux et municipaux. Les employés du Service de l'urbanisme ont, de par la loi, le droit et l'obligation de se rendre sur toute propriété qu'ils doivent inspecter et où ils croient qu'un règlement ou une loi n'est pas respecté. Ils ont aussi le droit de pénétrer dans une maison, après en avoir avisé les propriétaires.

Nous vivons dans une belle communauté, et on se doit, collectivement et individuellement, de se respecter et chercher tous les moyens pour faire en sorte que vivre à Nominique soit une expérience agréable.

En terminant, si vous avez des projets importants à faire sur ou autour de votre propriété, commencez par contacter la Municipalité pour connaître la réglementation et ainsi vous éviterez des frustrations inutiles.

Bon été à tous et chacun. Soyez prudents et profitez bien de tout ce que Nominique a à vous offrir.

*Georges Décarie, maire*



L'Association de Développement de Nominique est heureuse d'annoncer l'ouverture imminente du terrain de Disc golf!

En effet, depuis plusieurs semaines, de nombreux bénévoles travaillent à la construction des premiers neuf trous en plus de mettre en place la structure d'achat et de location des disques. Depuis le 2 juillet, vous pouvez acheter ou louer des disques à L'Auberge Île de France et au Dépanneur l'Essentiel. Un débutant aura besoin de louer un ensemble de trois disques, un «driver», un disque «mid-range» et un disque «putter». Pour aussi peu que 5 \$, avec un dépôt remboursable de 25 \$, vous pouvez louer l'ensemble de disques pour une journée et l'accès au terrain est complètement gratuit pour tous. Vous pouvez également vous procurer un disque PRODIGY pour seulement 20 \$.

Le site devrait ouvrir officiellement le 20 juillet prochain pour les neuf premiers trous. L'accès est un peu à gauche après l'entrée du Camp Nominique, sur le chemin des Mésanges (route de la COOP). Une toilette sanitaire y sera bientôt installée ainsi que deux tables de pique-nique.

Profitez en grand nombre de ce sport de plus en plus populaire et invitez vos amis!

*Claudy Harvey – Responsable comité des communications*



« Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour »

## ÉCHOS DU CONSEIL

### 1– Nomination de monsieur Mario Bélanger à titre de directeur adjoint du Service de sécurité incendie

Suite à la démission de monsieur Guy Nantel au poste de directeur adjoint du Service de sécurité incendie, il a été convenu de nommer monsieur Mario Bélanger à ce poste.

### 2– Parc linéaire – période hivernale

Comme diverses plaintes ont été formulées à l'égard des motoneigistes, surtout en ce qui a trait aux limites de vitesse à proximité des entrées privées et des chemins qui traversent le sentier, il a été convenu d'adresser les demandes suivantes auprès :

- a) De la Corporation du parc linéaire afin de réviser l'affichage et la signalisation, principalement entre les chemins Bellerive-sur-le-Lac et des Bouleaux et d'analyser les mesures d'atténuation de la vitesse qui pourraient y être installées;
- b) De la Sûreté du Québec afin d'exercer une surveillance plus accrue dans ce secteur tout au long de la saison de la motoneige; et
- c) Des clubs de motoneiges afin de sensibiliser leurs membres au respect des limites de vitesse principalement près des traverses, et ce, pour la sécurité de tous, riverains et motoneigistes.

### 3– Travaux d'amélioration – sentier d'hébertisme au Parc Le Renouveau Rosaire-Senécal

Comme des réparations et mise à niveau étaient nécessaires au sentier d'hébertisme du Parc Le Renouveau Rosaire-Senécal, il a été convenu d'entériner le contrat octroyé à monsieur Sylvain Neuenschwander, pour un montant n'excédant pas 5 000 \$ plus les taxes applicables.

### 4– Travaux au 2241 rue du Sacré-Cœur

Suite à l'octroi par le ministre de l'Emploi et du Développement social, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2016-2017 – Volet projets communautaires, d'une aide financière au montant de 22 450 \$, pour le projet d'aménagement d'une rampe d'accès et d'une toilette pour l'édifice municipal situé au 2241, rue Sacré-Cœur, occupé par le Club de l'Âge d'Or de Nominingue, il a été convenu d'accepter l'offre de service de Construction Jean-Pierre Charette & fils Inc., au montant de 20 869,75 \$, plus les taxes applicables, pour exécuter ces travaux.

### 5– Demande d'aide financière des Gardiens du patrimoine archéologique

Il a été convenu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ aux Gardiens du patrimoine archéologique, pour la poursuite des recherches archéologiques sur le territoire de Nominingue.

### « Nos bons coups »

- A) Un préventionniste a été embauché au Service des incendies depuis l'automne 2016, à raison de un jour par semaine. Des visites ont déjà été réalisées et ses observations nous ont permis de modifier notre règlement concernant les sorties d'urgence. Les bénéfices de ce type d'action sont difficiles à quantifier, mais est-ce vraiment nécessaire de quantifier lorsque des gestes sont posés dans le but de sauver des vies.
- B) La Municipalité a obtenu une aide financière de 15 518 \$ d'Éco Entreprises Québec pour l'installation de 24 conteneurs de tri sélectifs à trois voies sur ses aires publiques: 21 conteneurs extérieurs et 3 conteneurs intérieurs seront bientôt installés à divers endroits dans la Municipalité.
- C) En juin dernier, nous avons mis fin à notre contrat avec Bell pour la fourniture du service Internet à la bibliothèque municipale. Nous sommes maintenant desservis par le réseau de la fibre optique de la MRC d'Antoine-Labelle, une économie annuelle de 1 540 \$.
- D) La Municipalité a obtenu une aide financière de 1 428 \$ de la Fondation de la MRC pour l'environnement, afin de permettre la réalisation de la phase II de son projet « sensibilisation des usagers du parcours de canot et de kayak à la fragilité de l'Écosystème de la Passe du Violon », permettant l'amélioration du parcours de canot-kayak et l'aménagement d'une aire de repos au chemin des Carouges.

## BIBLIOTHÈQUE



### Club de lecture TD

Le Club de lecture TD, sous le thème « Le Canada » bat son plein! Il s'adresse aux enfants de tous âges, quels que soient leurs intérêts et leurs aptitudes! Il est toujours possible de s'y inscrire et les enfants courent la chance de gagner des prix! Pour connaître tous les détails, nous vous invitons à consulter le site Internet: [clubdelecturetd.ca](http://clubdelecturetd.ca)

### Heure du conte de l'été

Les tout-petits et les parents sont invités à une heure du conte estivale, le mercredi **16 août** prochain, à **10 h**, sous la glorielette du Hameau de la gare, située au 2150, chemin du Tour-du-Lac. Vous êtes attendus en grand nombre!

## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### Grande Traite Culturelle des Gosseux, Conteux et Patenteux

Les **28, 29 et 30 juillet** c'est un rendez-vous sur le site de la gare au 2150 chemin du Tour-du-Lac, pour la Grande Traite Culturelle des Gosseux, Conteux et Patenteux. Cette année, la Grande Traite sera GOURMANDE et mettra en valeur notre riche terroir régional.

Les maisonnettes du Hameau de la gare regorgeront de produits gourmands que les visiteurs pourront acheter et manger sur place ou apporter à la maison. Les vendredis **28 juillet** et samedis **29 juillet**, il y aura des spectacles **gratuits** sous la gloriette de **17 h à 19 h**.

Pour information: Francine Létourneau 819 275-7302  
Catherine Godard 819 278-1428



### Club de l'Âge d'Or

Vous êtes tous invités au dîner hot-dog **gratuit** organisé par les membres du Club de l'Âge d'Or de Nominuingue, qui se tiendra le **jeudi, 20 juillet** prochain, à **11 h**, au: 2241, rue Sacré-Cœur.



### Samedis du Hameau - spectacles plein air gratuits

Soyez des nôtres pour les quatre prochains spectacles gratuits en plein air, qui se tiendront sous la gloriette au Hameau de la gare, situé au 2150 chemin du Tour-du-Lac.

Le **15 juillet**, à **19 h**, **L'Oiseau racine** présentera un spectacle jazz.

Le **22 juillet**, à **19 h**, **Les Clones** présenteront un spectacle punk.

Le **5 août**, à **19 h**, **Serge Comeau** et **Stéphane Leclerc** présenteront un spectacle souvenirs rock.

Le **12 août**, à **19 h**, **Richard Arduin** présentera une soirée karaoké.

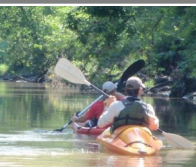
C'est un rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter vos chaises!



En cas de pluie, le spectacle se tiendra à la salle J.-Adolphe-Arduin, 2114, chemin du Tour-du-Lac.

### Parcours canot/kayak

Les adeptes de la descente en canot ou en kayak peuvent prendre le départ du parcours sur la rue St-Joseph tout près de l'usine d'eau potable. Ils sont invités à descendre la rivière Saguay et la Passe-du-violon. Ce segment de la rivière est essentiellement composé d'une faune et d'une flore typiques des milieux humides et est ceinturé parallèlement de marais submergés et émergents, de prairies et de forêts riveraines. Ils ont ensuite accès à une aire de repos située immédiatement en amont du Petit Lac Nominuingue, où des tables à pique-nique et des toilettes sèches ont été mises en place. Les utilisateurs pourront également poursuivre leur chemin à travers le marais du Lac Barrière jusqu'au débarcadère municipal du Grand Lac Nominuingue. Prenez le temps, tout en pagayant, d'observer et d'écouter ce joyau naturel au sein de la municipalité de Nominuingue! Des kayaks sont en location à la quincaillerie Godard au 2166 chemin du Tour-du-Lac à Nominuingue / Téléphone : 819 278-3821



### Astronomie

Vous êtes invités à assister en grand nombre à la conférence gratuite sur l'astronomie qui sera donnée par monsieur Jacques Montplaisir, le **vendredi 4 août** prochain, à **19 h**, à la salle J.-Adolphe-Arduin.



Le vendredi suivant, soit le **11 août** à **21 h**, vous êtes invités à une soirée d'observation, au champ de pratique du terrain de golf, juste à côté du Dépanneur L'Essentiel. Cette activité sera également gratuite et offerte à tous! Apportez vos chaises de parterre et couvertures!

### Nouveautés au Parc Le Renouveau Rosaire-Senéal

La piste d'hébertisme a été refaite à neuf! Amenez les enfants et venez prendre l'air en famille. Pour y accéder, nous vous recommandons l'entrée du Parc via le chemin des Marronniers.

Les chiens sont maintenant admis au Parc! Bien sûr vous devez les garder en laisse tout le temps que vous y êtes et vous assurer de garder les lieux propres, c'est-à-dire ne pas oublier de ramasser leurs petits cadeaux.

### Gibier en folie - 10 septembre 2017

La Fondation St-Ignace-de-Loyola vous invite à sa 7<sup>e</sup> journée « Gibier en folie », dimanche le 10 septembre prochain. Cette journée débutera à 11 h à l'église de Nominuingue, par une messe spéciale dédiée aux chasseurs avec bénédiction de St-Hubert, patron des chasseurs, qui leur apporte protection et chance pour leur saison de chasse. Suivra à 12 h 30, le dîner gastronomique à la salle communautaire J.-Adolphe-Arduin, au 2114, chemin du Tour-du-Lac. Le comité organisateur est heureux de vous informer que nous aurons la chance de savourer un délicieux repas signé Nancy et Heiko de l'Auberge Île de France et un dessert de la Pâtisserie et Chocolaterie Eli-Choco de Nominuingue.

Dès le début du mois d'août, les billets au coût de 35 \$/adulte et de 15 \$/enfant âgé de 12 ans et moins, seront en vente au secrétariat de la Fondation, en téléphonant au 819 278-3228, ainsi qu'au Marché Généreux Tradition et à l'Auberge Île de France. Au plaisir de vous y rencontrer!

### Cinéma gratuit en plein air

Vous êtes tous invités à la projection plein air du film **MOANA**, le **vendredi 21 juillet** prochain à **21 h**, sur le terrain de la gare, situé au 2150 chemin du Tour-du-Lac.



C'est gratuit pour tous! Apportez vos chaises et couvertures!

Pour information - Audrey-Anne Richer: 819 278-3384, #246.

## Nominingue, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

Bureau municipal  
2110, chemin du Tour-du-Lac  
Nominingue (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819 278-3384

Télécopieur : 819 278-4967

Courriel : [reception@municipalitenominingue.qc.ca](mailto:reception@municipalitenominingue.qc.ca)

Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web :

[www.municipalitenominingue.qc.ca](http://www.municipalitenominingue.qc.ca)

[www.facebook.com/municipalitenominingue](https://www.facebook.com/municipalitenominingue)

## TRAVAUX PUBLICS

### Émondage sur l'emprise municipale

Au cours de l'été et de l'automne, des travaux d'émondage et débroussailler de l'emprise municipale de certains chemins seront effectués, dont notamment le chemin des Groseilliers, une partie du chemin du Tour-du-Lac ainsi que le chemin des Faucons. Ces travaux sont devenus nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et aussi afin d'assurer un bon écoulement des eaux vers les fossés.

### Rappel

N'oubliez pas que lorsque vous prenez une balade avec votre animal, que ce soit votre chien ou votre cheval, la même règle s'applique... il faut ramasser les petits cadeaux! Vos concitoyens s'attendent à cette marque de respect.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

### Inspection des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone

Au cours de l'été, les pompiers de Nominingue débiteront la première phase de leurs visites à domicile afin d'inspecter les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ne soyez donc pas surpris si un pompier en uniforme cogne à votre porte. Lors d'une prochaine publication, nous pourrions vous confirmer les secteurs ciblés pour cette première phase.

- Saviez-vous que:
- Les statistiques des dix dernières années démontrent qu'en moyenne 50 décès accidentels surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments. Seulement 42 % des bâtiments incendiés étaient munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.
  - L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies.
  - Vous pouvez utiliser une pile au lithium afin d'augmenter la longévité de votre pile.
  - Vous pouvez utiliser la touche « sourdine » sur votre détecteur plutôt que de retirer la pile lorsqu'il déclenche inutilement. D'ailleurs il n'est **jamais** recommandé de retirer la pile de l'avertisseur ni de le débrancher.
  - Votre avertisseur de fumée doit être remplacé dix ans après la date de sa fabrication, laquelle est indiquée sur le boîtier. Les avertisseurs qui n'ont aucune date de fabrication sur le boîtier doivent être remplacés sans délai (Source : Code de sécurité du Québec (CBCS)).

Pour votre sécurité et celle de votre famille, il est important d'avoir chez soi les deux types de détecteurs, soit l'avertisseur de fumée et le détecteur de monoxyde de carbone, car l'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas l'incendie.

## URBANISME, RÉGLEMENTATION ET ENVIRONNEMENT

### Bois et métal: PAS DANS LE BAC NOIR!

Le site d'enfouissement situé à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) à Rivière-Rouge, où plusieurs villes et municipalités de la région enfouissent leurs déchets, reçoit beaucoup trop de bois et métal, pourtant **ces matières sont refusées dans le bac noir!** Le bois et le métal constituent encore malheureusement les matières les plus fréquemment déversées dans le site d'enfouissement.

Saviez-vous qu'un morceau de bois peut prendre jusqu'à trois ans à se décomposer dans un site d'enfouissement et qu'il contribue ainsi à produire des odeurs nauséabondes (méthane)? Le bois, lorsque rapporté aux écocentres régionaux, est transformé en énergie (biomasse) et devient utile une deuxième fois.

Saviez-vous qu'une boîte de conserve et une cannette en aluminium peuvent prendre de 50 à 100 ans à se décomposer dans un site d'enfouissement alors que le métal et l'aluminium sont des ressources premières importantes qui peuvent servir à faire de nouveaux objets comme des pièces d'automobile, des paniers d'épicerie, des électroménagers, des matériaux de construction, des capots de tondeuse, des radiateurs ou encore, des équipements de sport? Notre seule responsabilité est de les déposer dans le bac vert plutôt que le bac noir, pas plus compliqué que ça! Pour ce qui est des objets en métal comme les jantes, les vélos, etc., vous n'avez qu'à les rapporter à l'écocentre, et ce, gratuitement, et ils seront aussi récupérés. Même rouillé, le métal peut être recyclé!

C'est à nous de faire la différence!

### Maltraitance aux aînés

Vous êtes victime ou témoin de situations d'abus, maltraitance ou fraude faites aux aînés? Des ressources existent et la loi vous oblige à dénoncer de telles situations qui peuvent mettre en danger un aîné. Composez le 819 275-2118, poste 53253 ou par courriel à l'adresse: [infotaalabus@gmail.com](mailto:infotaalabus@gmail.com). CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE.